



ANTIMOUSSE CONCENTRÉ 10



Détruit mousses, algues et lichens



MP2

MP2 Technologies

DESCRIPTION :

ANTIMOUSSE CONCENTRÉ 10 est un puissant fongicide - algicide - bactéricide qui détruit toutes les mousses, algues, lichens et radicules pouvant nuire à la bonne conservation des supports et revêtements.

PROPRIÉTÉS :

Utilisé normalement, le produit ne présente aucune toxicité pour l'homme et n'attaque pas les supports traditionnels du bâtiment.

ANTIMOUSSE CONCENTRÉ dilué est rémanent et recouvrable sur support sain, rincé. Produit non corrosif une fois dilué.

APPLICATION :

Utilisation en extérieur :

- Toitures (terre-cuite, ardoise, fibrociment, shingles, chaume, lauzes).
- Façades (crépis décoratifs, peintures), murs (pierre, brique, plâtre, enduit mortier).
- Terrasses, balcons, escalier extérieur.
- Cours de tennis, dallage, pavés.

Matériel : brosse, rouleau, pistolet, pulvérisateur.

Le support doit être conforme au D.T.U. en vigueur. Diluer ANTIMOUSSE CONCENTRÉ et appliquer jusqu'à refus, en commençant par le bas sur les surfaces verticales.

Enlever les mousses épaisses et les grosses plaques de lichens par brossage ou grattage. En quelques semaines, voire quelques mois, les mousses, algues ou lichens desséchés seront progressivement éliminés sous l'action du vent et de la pluie ou plus rapidement si nécessaire, à l'aide d'un arrosage au jet d'eau sous pression ou par brossage.

Recouvrement possible par tous types de peintures après 48 heures. Il est obligatoire de rincer avant la mise en peinture (délai d'action 48H).

CARACTÉRISTIQUES :

Produit concentré à diluer : 1 l pour 9 l d'eau.

Biodégradable.

Composition : A base de sels d'ammonium quaternaires.

Densité : 1 ± 0,05 g/cm³

Rendement : 4 à 5 m²/litre.

Stockage : 2 ans dans son emballage d'origine fermé.

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Température d'application : +5°C.

Nettoyage du matériel : A l'eau.



RECOMMANDATIONS :

- Traiter par temps sec, lorsque les mousses ont soif.
- Ne pas appliquer sur support gelé.
- Ne pas appliquer par temps de pluie.
- Ne pas appliquer directement sur les pelouses et les plantes.
- Protéger les supports ne devant pas être traités, ainsi que la végétation environnante.
- Le produit étant très concentré, stocké au froid à une température inférieure à +5°C, il peut devenir plus épais et peut cristalliser à 0°C. Dans ce cas, placer le bidon dans un local chauffé. Le produit redeviendra liquide et conservera toutes ces qualités.

CONDITIONNEMENT :

1L, 5 l ou 20 l.

CODE EAN 13	Quantité	Numéro
	01 litre	3760044100018
	05 litres	3760044100025
	20 litres	3760044100100

SÉCURITÉ :

Réserves d'usage : Contact indirect.

Ventiler pendant et après application, ne pas utiliser en milieu confiné. Utiliser avec les précautions d'usage. Port des EPI. Stocker le produit entre +5°C et +30°C, à l'abri du gel.

R 34 : Provoque des brûlures.

R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

S 2 : Conserver hors de portée des enfants.

S24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S29/35 : Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S61 : Éviter le rejet dans l'environnement.

Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit ainsi que la fiche de données de sécurité.

VOTRE DISTRIBUTEUR :